

Mise en ligne : 22 juin 2017.  
Dernière modification : 25 janvier 2018.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## DENIS FRÈRES

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis\\_freres\\_d'IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis_freres_d'IC.pdf)

### Agence de Haïphong

1883 : implantation de Denis frères à Haïphong.

Frédéric Gerbié, *Mission en Indochine*, 1887-1888.

[76] Dès que les hostilités furent commencées au Tonkin, la maison Denis créa une succursale à Haï-Phong et une autre à Hanoï. Elle fit des opérations de la plus haute importance, car elle fournissait à l'armée le vin et les conserves. Cette maison s'est créée du reste une spécialité dans ces deux articles.

---

1887-1891 : Même la maison Denis frères, dont le directeur de la succursale de Haïphong loue la bonne gestion, fait un chiffre d'affaires modeste, très inférieur à ce qu'il est à Saïgon, et essentiellement grâce à l'importation de marchandises européennes (AGO Banque de l'Indo-Chine cité par Meuleau, *PEO*, 131).

---

Membres du jury de l'Expo de Hanoï  
(*Moniteur du protectorat de l'Annam et du Tonkin*, mars 1887)

1<sup>er</sup> GROUPE. PRODUITS DU SOL.  
2<sup>o</sup> GROUPE. PRODUITS DU SOUS-SOL.

.....  
Jame, négociant, représentant de la maison Denis frères.

---

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAÏPHONG  
(*Annuaire de l'Indochine française*, 1889, p. 402)

JAME, membre ;

---

TONKIN  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> mai 1889)

Les chambres de commerce de Haïphong et de Hanoï ont, on s'en souvient, donné leur démission pour protester contre l'ouverture des Magasins généraux de Haïphong.

Les élections ont eu lieu, le dimanche 17 mars. M. L[ouis] Pila, de la maison Ulysse Pila et C<sup>o</sup>, concessionnaire des Docks, est passé le second sur la liste de Haïphong ; les

autres élus sont : MM. [François] Jame, de la maison Denis frères...

---

N° 580 bis. — ARRÊTÉ nommant des membres du conseil municipal de Haïphong.  
(*Bulletin officiel de l'Annam-Tonkin*, décembre 1889)

Article premier. — Sont nommés membres du conseil municipal de Haïphong... MM.  
James [*sic* : *Jame (Denis frères)*], Jeanning, Pila et Vézin.

---

Claire VILLEMAGNE-RENARD,  
Les membres des chambres de commerce d'Hanoï et d'Haïphong,  
de leur création aux années Doumer.  
Communication au colloque PDR/FOM (9 novembre 2007)  
[etudescoloniales.canalblog.com/](http://etudescoloniales.canalblog.com/)

Les membres des chambres de commerce choisis par procuration

Seule exception, des membres nettement moins fortunés qui doivent leur siège à leur fonction de représentants de grandes sociétés : tel François Jame, employé de la maison de commerce bordelaise Denis frères, présente à Saïgon dès 1862, avec une succursales d'abord à Haïphong en 1883, puis une seconde à Hanoï.

Le premier ne laisse pas indifférent. Loin d'adopter une attitude discrète en sa qualité de mandataire de Denis frères, il n'hésite pas à multiplier les provocations et se sert de la tribune de la chambre de commerce d'Haïphong pour sa popularité personnelle. Ainsi, lors d'un dîner en présence du gouverneur général, son discours de fin de repas ne passe pas inaperçu. Le scandale s'explique par le contenu du discours, et également par sa forme. Il s'agit d'un toast chanté au ton des plus relevés :

« M'sieur le gouverneur, j'viens vous faire  
mon petit boniment  
car le p'tit Jame est s'crétaire  
et remplace l'président,  
c'qu'est pas un'sinécuré  
Y me faut en toute occasion  
Endosser ma noir' pelure  
R'présenter l'commerce d'Haïphong  
Au nom 'la Chambre d'Commerce  
M'sieu, j'viens vous saluer,  
Vous dir' la cris' que traverse  
L'colon qu'a beau s'r'muer  
Faut tend' une oreille indulgente  
Aux Haïphongeois très embêtés.  
Notre ville est vraiment charmante  
Mais ça schlingue de tous côtés  
Le colon a été bien brave  
Risquant ses capitaux,  
Vidant son bas. C'est du courage  
Et ça n'rapport' pas gros !...  
Nous sommes malheureux, péchaire !  
L'emprunt ... et vite encore !  
Sans ça d'horreur, oh ! je tressaille :

Nos famill' vont a'ler tout nu,  
Une ficelle autour d'la taille,  
Et rien d'aut' pour cacher leur c...  
M'sieu je vous le demande en grâce  
Reniflez un instant  
Vous sentez ? vous fait' la grimace  
Nos marr'puent bougrement !  
Bien sûr, sans être trop difficile  
Quand le vent souff' de ce côté  
F'rez bien en traversant la ville  
De vous fich' les doigts dans le nez. »

La presse locale insiste sur le caractère isolé et singulier de cette démarche :

« Piquet finit en buvant à la prospérité d'Haïphong. Alors François Jame, sans y être en rien autorisé par ses collègues de la chambre de commerce qui sont fort mécontents, et avec raison, donne lecture d'un factum où il parle de l'emprunt, des martres, du marasme des affaires... Si nous disons un mot de ce piteux discours, ânonné péniblement, c'est afin que le gouverneur général ne puisse pas supposer que la chambre de commerce d'Haïphong, qui possède des hommes remarquables, ait songer à confier à Jame le soin de la représenter. »

Aussi, quelques mois plus tard, lorsque Jame perd le mandat de la maison Denis frères, certains négociants s'inquiètent du maintien de Jame au sein de la chambre de commerce. *Le Courrier d'Haïphong* relaie ces craintes :

« On nous demande si François Jame a donné sa démission de membre de la chambre de commerce. Nous ne le pensons pas. Mais il ne peut manquer de le faire, sachant bien que s'il a été élu membre de la chambre de commerce, ce n'est pas à lui personnellement que cet honneur a été fait par les électeurs consulaires, mais à l'agent de la maison Denis frères. Il aurait dû donner sa démission, dès le jour où la procuration de la maison Denis frères lui a été retirée. »

---

**DENIS FRÈRES**  
 HAIPHONG. — 6, Rue Jules-Ferry, 6. — HAIPHONG  
 REPRÉSENTANT A HANOI  
**HENRI GUILLAUME**  
 7. Rue Paul-Bert, 7

VINS, LIQUEURS ET TOUS ARTICLES DE CONSOMMATION

*Fers et matériaux de construction. — Matériel Decauville*

TISSUS EN TOUS GENRES

*Montre Omega. — Machines à coudre Singer*

**TABAC ET CIGARETTES DU GLOBE**

AGENTS DE LA COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION  
 ET DE DIVERSES COMPAGNIES D'ASSURANCES

**COMMISSION — EXPORTATION**

DENIS FRÈRES  
 Représentant à Hanoï  
 Henri GUILLAUME  
 7, rue Paul-Bert

VINS, LIQUEURS ET TOUS ARTICLES DE CONSOMMATION

*Fers et matériaux de construction — Matériel Decauville*

TISSUS EN TOUS GENRES  
*Montre Oméga — Machines à coudre Singer*

TABACS ET CIGARETTES LE GLOBE

AGENTS DE LA COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Cie\\_nationale\\_navigation\\_1881-1904.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Cie_nationale_navigation_1881-1904.pdf)  
 ET DE DIVERSES COMPAGNIES D'ASSURANCES

*(Annuaire général de l'Indochine française, 1901, II-854)*

ASIE FRANÇAISE  
 Les Ports de l'Annam.  
 par le marquis de Barthélémy  
*(Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris, 1902, pp. 424-426)*

Haïphong

Les vieilles maisons de commerce que j'ai connues vivent encore parallèlement à la grande maison Speidel (allemande), qui déploie la plus grande activité commerciale, mais qui favorise la navigation sous pavillon allemand.

.....  
Près d'elle, la maison Denis frères paraît, pour les importations et exportations, lutter avec assez de succès.

---

Lettre de M. Granval  
Manque de représentativité des élus consulaires  
(Chambre de commerce de Haïphong, Procès-verbal, 13 mars 1910)

.....  
Sur les 130.000 tonnes exportées en 1909, trois maisons (Ogliastro, Société Commerciale [Rauzy et Ville] et Société bordelaise) viennent en tête avec un total de 90.000 tonnes ; viennent ensuite : Allatini [CCNEO] : 10.000 tonnes. La Société des Ciments a également exporté 20.000 tonnes environ en 1909, Berthet, 7.800 tonnes, Speidel & Cie (Cie étrangère) 6.400 tonnes ; l'U. C. I. 1.800 tonnes, Denis frères 1.000 tonnes. Pas un chef de ces maisons ne fait partie de la chambre de commerce.

---

Haïphong  
DENIS FRÈRES  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 424)

Aimé GIQUEAUX, fondé de pouvoirs.,  
VALLETTE, caissier.  
DAUPHIN, comptable.  
Gustave DEMOLLE<sup>1</sup>.  
BRÉZÉ.  
DOMINIQUE.  
RENÉ.  
Gaston FORGET  
René BONNAULT.  
Élie GÉNIS.

---

Lettre de MM. Denis Frères remettant  
un catalogue et un échantillon de fibrociment :  
(*Bulletin de la chambre de commerce de Haïphong*, 1<sup>er</sup> décembre 1913)

« Haïphong, le 27 novembre 1913.  
Monsieur le président de la chambre de commerce de Haïphong.  
Monsieur le président,  
Nous prenons la liberté de vous faire remettre par le porteur :  
— un catalogue détaillé du fibrociment :  
— une ardoise de fibrociment de 0,40 x 0,40 pour toitures.  
Voici les prix auxquels nous pourrions vous livrer (marchandise prise dans nos magasins) les ardoises de fibrociment et les accessoires nécessaires à la pose d'une toiture :

---

<sup>1</sup> Gustave Demolle : ul térieurement directeur de Pinsard & Veyret à Hanoï, vice-président de la chambre de commerce (1926), négociant et agent de la Cie franco-asiatique des pétroles (Shell) à Sontay, propriétaire d'une villa au Mont Bavi et de l'Hôtel Terminus à Hanoï, actionnaire des Ciné-théâtres d'Indochine, administrateur des Éts Bourgouin-Meiffre...

Ardoises 0.40 x 0.40 (n° 1, 2, 3 et 4 du catalogue) le cent fr. 42,50  
1/2 ardoise n° 5, 6, 7 22,00  
Faîtières angulaires 1 m. 20 l'une 1,30  
Faîtières rondes 0 m. 60 0,65  
Crampons cuivre spéciaux pour ardoise le mille 26,00  
Agrafes cuivre pour faîtières 95,00  
Pointes cuivre à ardoises le kg 10,00

Le prix de revient du mètre carré de toiture varie entre 1 \$ 55 et 1 \$ 75 suivant le recouvrement adopté. Sur le catalogue que nous vous remettons et que nous recommandons à votre attention, vous pourrez lire toutes les instructions nécessaires pour la pose et trouver les éléments vous permettant de contrôler le prix de revient que nous vous donnons.

Vous déduirez de vos constatations que si le fibrociment est plus cher que la tuile indigène, son prix se rapproche sensiblement de celui de la tuile mécanique. Il est, par conséquent, de beaucoup plus économique que l'ardoise ou la tôle ondulée. Il a sur cette dernière, l'avantage d'avoir une durée indéfinie.

Nous devons ajouter que, comparativement à la tuile indigène ou mécanique, le fibrociment compense en grande partie son excédent de prix par sa légèreté qui fait réaliser une grosse économie sur la charpente. De plus, de par son mode de fixation, aux voliges, la toiture de fibrociment présente une résistance au vent que n'a pas la tuile indigène qui nécessite de fréquentes réparations.

Le fibrociment a sur tous les genres de toitures l'avantage d'être facilement transportable. Nous avons livré à Chapa, à dos de cheval, par petits fardeaux de 25 ardoises, du fibrociment destiné au poste forestier. Le transport de tout autre genre de toiture aurait été, pour un endroit où les communications sont aussi précaires, un problème presque insoluble.

Nous vous indiquerons qu'entre autres bâtiments au Tonkin et en Annam :

le hall aux machines de la gare de Hanoï ;  
le hall aux machines de la gare de Nam-Dinh ;  
les magasins de M. Daurelle à Tourane ;  
le poste forestier de Chapa dont nous vous parlions ;

sont couverts en fibrociment et que ces toitures ont donné entière satisfaction.

[MM. Péés et Chazeau, Hanoï]

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pees-Chazeau-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pees-Chazeau-Hanoi.pdf)

MM. Péés et Chazeau peuvent vous parler du fibrociment en toute connaissance de cause.

Enfin, la Direction de l'artillerie vient de faire à Hanoï, à l'hôpital de Lannessan, un plafond de 500 m en plaques de fibrociment de 1 m. 20 x 1 m. 20.

Toutes ces fournitures ont été faites par nous.

Nous vous prions donc d'examiner attentivement notre catalogue et, dans l'espoir d'affaires futures, nous vous prions d'agréer, monsieur le président, nos sincères salutations,

Par procuration DENIS Frères.

Signé : DEMOLLE.

---

HAÏPHONG

DENIS Frères  
Importation et exportation  
6, rue Jules-Ferry  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 76)

MM. Alphonse DENIS. Bordeaux ;  
Louis GAGE, Saïgon ;  
Aimé GIQUEAUX, représentant au Tonkin ;  
G. DEMOLLE ;  
G. VALETTE ;  
E. ARNOUX ;  
G. DOMINIQUE ;  
E. GÉNIS ;  
R. LENAIN ;  
P. SANS ;  
DE LIVRY ;  
L. LAURENCIN ;  
G. REY ;  
J. LEBLANC.

---

1922 (1<sup>er</sup> juillet) : S.A. DENIS FRÈRES D'INDOCHINE

---

DENIS FRÈRES  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-51)

Entreprise commerciale  
19, boulevard Paul-Bert, Haïphong  
M. GIQUEAUX, directeur.

---

DENIS FRÈRES  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-52)

quincaillers  
30, boulevard Paul-Bert, Haïphong  
GANTELET, directeur.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Promotion des Colonies  
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1926)  
(*Journal officiel de la République française*, 20 janvier 1926, p. 820 s)

Chevalier  
MM. GIQUEAUX (Jean-Joseph-Aimé), directeur de la maison Denis frères d'Indochine  
27 ans de pratique professionnelle dont 21 en Indochine. A pris une très large part au

développement du mouvement commercial d'importation et d'exportation avec la métropole.

---

Chambre de commerce de Haïphong  
(*L'Écho annamite*, 4 mars 1926)

Les résultats des élections à la chambre de commerce de Haïphong sont les suivants :  
Electeurs français inscrits 137, votants 111 ;  
Sont élus :  
M. [Maurice] Aumont, directeur de la maison Denis frères, 83 voix ;

---

Contrats de travail  
(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1926)  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Tonkin-Caledonie-Hebrides.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Tonkin-Caledonie-Hebrides.pdf)

La résidence supérieure du Tonkin vient d'approuver un nouveau modèle de contrat de travail destiné aux indigènes engagés pour être employés dans les colonies du Pacifique, principalement ceux engagés par les Établissements Ballande et recrutés par la maison Denis frères.

Les droits du travailleur indigène sont entièrement sauvegardés, et tous les cas sont prévus en ce qui concerne les heures de travail, les salaires, fixes ou supplémentaires, les soins médicaux et les rapatriements. L'Annamite allant travailler dans les colonies du Pacifique est assuré d'être traité avec humanité et autrement mieux que ne le sont les coolies ressortissants d'autres nations travaillant en certaines colonies étrangères.

Une des clauses du contrat interdit formellement de mettre les Indochinois sous les ordres d'un noir ou sous les ordres d'un individu ayant subi deux condamnations soit par le tribunal criminel ou toute autre juridiction pour voies de fait ou tout autre acte de brutalité.

Cette clause est incomplète. (Elle ne prévoit pas les cas où un Annamite, honnête travailleur, pourrait être placé sous les ordres d'un libéré, comme il en existe encore beaucoup en Nouvelle-Calédonie. Un tel chef de chantier ou surveillant ne nous paraît guère désigné pour nos protégés, ils n'en apprendront rien de bon pour l'avenir, d'autant plus que ce genre d'individus n'est pas précisément d'une douceur exemplaire. Quant à la moralité, glissons sans insister.

---

Rapatriement de coolies annamites  
(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1928)

La vapeur *Calulu*, de la Société Denis frères, a ramené à Haïphong 105 coolies revenant des mines de nickel. Ils furent examinés par une commission et reconnus en parfait état de santé physique, confortablement vêtus. Certains ont prolongé de deux ans leur séjour en Nouvelle-Calédonie et la plupart y retourneront après un court séjour dans leur famille. Nous avons récemment publié une lettre adressée par l'un d'eux à son employeur.

---



TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Reviennent en France : Aumont, directeur de Denis frères.

---

Un vapeur français aux mains des pirates  
(*Les Annales coloniales*, 30 juillet 1928)

Le vapeur *Teau* (consignataire à Haïphong, Denis Frères d'Indochine) a été pillé au retour de Hongkong par des bandits embarqués comme passagers à Hoi-How et qui opérèrent de la façon accoutumée.

Après avoir conduit le navire à Biasbay, ils prirent comme otage un passager de 2<sup>e</sup> classe, M. Chiang-Soo-Ting, qui fut tué par les pirates. Lesquels le jetèrent du haut d'une falaise.

Les corsaires se sont emparés d'une somme de 10.000 piastres, trouvée dans la caisse du bord, et ont dévalisé tous les passagers.

On ignore encore le sort du navire.

---

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

M. Aumont, directeur de la maison Denis, et M. Monthuis, directeur de la Compagnie Optorg, ont été élus par 245 et 233 voix (sur 253 votants) délégués de Haïphong au Conseil des intérêts français du Tonkin.

---

Tonkin

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 août 1932)

Les sociétés Desmarets, Denis, Optorg et Diethelm ont fait mettre en faillite M. Abdul Razac, négociant à Hanoï, 10, rue de la Soie, à Namdinh et à Vinh.

---

Pour France

(*Chantecler*, 24 septembre 1933)

Nous apprenons la prochaine arrivée à Bordeaux, en fin de congé, où il va être attaché à la Direction générale de la grande firme commerciale Denis frères, la première maison française installée à Saïgon au lendemain de notre occupation, de M. Maurice Aumont, directeur des agences tonkinoises de cette société.

M. Aumont, par ses connaissances des affaires, sa grande compétence dans les questions locales, avait su se créer une place importante dans les assemblées, élues, du Tonkin et, particulièrement, au conseil des intérêts économiques où ses rapports et ses interventions ont été très remarquées.

---

Élection  
(*Chantecler*, 5 novembre 1933)

Les électeurs du Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin, de la circonscription électorale de Haïphong, sont convoqués, pour le dimanche 17 décembre 1933, à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller en remplacement de M. Aumont, démissionnaire.

Le scrutin sera ouvert à la mairie de Haïphong à 8 heures et clos à 16 heures. Le dépouillement aura lieu immédiatement.

---

Naissances  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, novembre-décembre 1933)

Haïphong. — Gillet, fille de l'agent de la maison Denis.

---

Élections consulaires  
(*Chantecler*, 8 mars 1934)

Se présentent à Haïphong :  
M. Girard, de Denis frères.

---

Mariages  
(*Chantecler*, 18 juin 1936, p. 6)

Lundi 15 juin 1936, dans l'après-midi, ont été célébrés à la mairie de Hanoï à :  
— 16 h. 30, le mariage de M. Roger Gustave Caillot, administrateur adjoint des Services civils, avec Mlle Aline, Anna, Alice, Gilles, domiciliés à Hanoï.

Les témoins étaient MM. René Gillet, agent de la maison Denis-Frères à Haïphong, chevalier de la Légion d'honneur, et Paul Dilhan, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, à Haïphong.

---

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE  
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
445	Gilles (René)	Maison Denis frères	Haïphong

---

Naissance  
(*Chantecler*, 25 février 1937, p. 6)

Naissance à la clinique Patterson, de Hanoï, de Françoise Henriette Rollande, fille de M. Georges Girard, directeur de Denis frères à Haïphong, et de Mme, née Odette Bignotti.

---

Commission de surveillance des prix  
(*Chantecler*, 12 août 1937, p. 4)

Barth et Girard, dir. Denis frères Hanoï et Haïphong

---

Mariage  
(*Chantecler*, 7 novembre 1937, p. 6)

A été célébré aujourd'hui à 16 h. 30 le mariage de M. Joseph Maurice Lejeune, employé à la maison Denis frères, avec Mlle Yvonne Marie Bonnin, domiciliés à Haïphong.

Les témoins étaient Mme Jeanne Combel ; MM. Fernand Georges Gaucher, officier de la Légion d'honneur, intendant général de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales ; Pierre Barth, chevalier de la Légion d'honneur, croix de Guerre, directeur de la maison Denis frères à Hanoï, George Girard, directeur de la maison Denis frères à Haïphong.

Nos félicitations aux nouveaux mariés.

---

Chambre de commerce de Haïphong  
(*Chantecler*, 22 décembre 1938, p. 4)

.....  
M. le résident supérieur ... fait ... part de l'intention du gouverneur général de désigner M. Georges Girard pour occuper le second poste de conseiller du commerce extérieur attribué au Tonkin par arrêté du 4 avril 1938 du ministre du Commerce et de l'Industrie.

.....  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503)

1. — VILLE DE HAÏPHONG  
41 Girard Georges Directeur de la maison Denis frères

---